



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 84466

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'inquiétude que provoque la publication prochaine d'un décret contraignant des hôpitaux à fermer leurs blocs opératoires pour activité insuffisante. Il semblerait que l'hôpital d'Hazebrouck soit inscrit dans la liste des 54 établissements concernés. Or, selon les informations communiquées par son directeur, cet hôpital a réalisé 1 540 actes chirurgicaux en 2009, et non 1 217 comme avancés. Par ailleurs, il va accueillir en octobre prochain un scanner pour un investissement de 1,3 million d'euros, et a déjà mutualisé ses moyens avec les hôpitaux de Bailleul et Armentières. Elle lui demande de bien vouloir lui faire part de ses projets quant au maintien de cet hôpital.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84466

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 8058

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)